

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2021

AVIS EST par les présentes donné, par la soussignée, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Sainte-Sophie suivant l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, à l'effet que le rôle général de perception a été déposé, le 5 janvier 2021, au bureau du directeur général et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué dans le délai imparti.

La périodicité des versements est la suivante :

- 18 février 2021
- 22 avril 2021
- 22 juin 2021
- 8 septembre 2021

Donné à Sainte-Sophie,
Ce 5^e jour du mois de janvier 2021



France Charlebois,
Directrice du greffe et
secrétaire-trésorière adjointe

Certificat de publication (article 420)

Tel que prévu au règlement n° 1254-2018 adopté le 11 décembre 2018, je soussignée, France Charlebois, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie par la présente que j'ai affichée le présent avis public sur le site Internet de la Municipalité www.saintesophie.ca et sur le babillard situé à l'entrée de l'Hôtel de Ville le 5 janvier 2021.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE,
Ce 5^e jour du mois de janvier 2021.



France Charlebois,
Directrice du greffe et
secrétaire-trésorière adjointe